

L'essentiel

Le magazine de la Ville de Nérac

04

septembre 2007

DOSSIER
L'eau, une richesse
à préserver

nerac
en albret

www.nerac.fr



NERAC MEDICAL

Mieux vivre à domicile

PARTICULIERS – PROFESSIONNELS – COLLECTIVITES

Location et vente de lits médicalisés avec accessoires, fauteuils roulants, lève personnes, déambulateurs, cannes, neurostimulateurs

- Matelas et coussins anti-escarres, coussins de positionnement,
- Incontinence, alèses, fauteuil garde robe, réhausse wc,
- Chaussures de confort, soins des pieds, enfile bas,
- Fauteuils coquille, fauteuils releveurs et de relaxation,
- Accessoires de salle de bain, barre d'appui,
- Matériels professionnels, appareils de rééducation,

Service d'incinération pour les collecteurs d'aiguilles
Livraisons à domicile – Service après vente

Tél. 05 53 65 22 29 • Fax : 05.53.65.47.02

Courriel : nerac.medical@wanadoo.fr - Site : cap-vital-sante.com/nerac-medical



motrio

Le réparateur auto multimarque

**GARAGE
BELLANDI**
Réparation
toutes marques

- Lavage complet intérieur + extérieur
- Préparation au contrôle technique et contrôle technique
- Entretien rapide
- Opération pneus à prix coûtant

Route d'Agen • Nérac • 05 53 65 17 90

4, rue Armand Fallières - 47600 Nérac

PIZZERIA LA ROMA RESTAURANT



RÉSERVATION AU 05 53 65 33 91
PIZZA À EMPORTER

Vous avez un projet immobilier ...

... et vous estimez
votre bien ?

Nous aussi !
Sans bourse déliée

Clarté
Convivialité
Efficacité

www.laforet-nerac.com

Tél. 05 53 65 84 20

4 Place du Général de Gaulle
47600 Nérac



Vous avez un ami dans l'immobilier



ÉDITORIAL :: Docteur Jean-Louis Brunet :: Maire de Nérac

"L'eau, élément vital est un bien fragile où se concentrent les peurs du Monde". Ainsi débute l'introduction du rapport sur l'eau en France publié en Mars 2003 par l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques.

Cette peur est entretenue en grande partie par une sur-information sur la théorie du réchauffement climatique, la croissance démographique, l'augmentation de la consommation d'eau, sa rareté. Les médias à la recherche du sensationnel donnent souvent un écho national à des incidents locaux. Autant d'éléments qui contribuent à entretenir une peur excessive ou irrationnelle. Mais cette inquiétude doit être prise en compte : "c'est une donnée de fait".

Globalement la France ne manque pas d'eau. Les besoins annuels sont estimés à 16 milliards de m³ pour la fourniture d'eau potable, l'irrigation agricole et l'industrie. Elle dispose de ressources mobilisables très importantes : 610 milliards de m³/an d'eau de surface, 2 000 milliards de m³ d'eau souterraine. Les besoins peuvent donc être satisfaits sans inquiétude même si temporairement ou localement, un déficit d'eau peut apparaître.

Par contre, il est indispensable d'avoir une vision prospective de sa gestion. Or, il semble que sur cette question cruciale de la gestion de l'eau, la tendance est d'aborder ce problème en ce début du 21^{ème} siècle avec des structures et des mentalités du 19^{ème} siècle "à l'image des fontaines des villages où l'eau était pure et gratuite".

La gestion de l'eau est l'affaire des collectivités locales qui se trouvent en première ligne dans l'entretien et l'efficacité des réseaux mais aussi en cas d'incidents. Pour les Maires, il s'agit d'une priorité absolue.

La signature du traité de Nîmes du 2 Février 1910 donnait à la Ville, le droit d'eau de la source de Guillery pour son alimentation en eau potable. Près d'un siècle s'est écoulé. Si des améliorations ponctuelles ont été réalisées, il convenait d'entreprendre des travaux d'envergure tant au niveau de la source que sur l'ensemble du réseau de distribution.

L'article de fond de ce numéro sur le thème de l'eau expose le programme des travaux consacrés à l'eau et à l'assainissement. Je souhaite que ces informations vous apportent des repères précis sur nos orientations stratégiques témoignant de notre volonté d'assurer une gestion rigoureuse de l'eau conforme aux exigences et aux besoins de notre temps.

Croyez, à mes sentiments dévoués et vigilants. Bonne rentrée à tous.

3 DOSSIER

L'eau, une richesse à préserver

8 URBANISME

Une attractivité favorable au développement immobilier

10 TERRITOIRE

L'Albret : le Pays de l'Enfant roi

12 CULTURE

L'Espace d'Albret fait le plein

14 Vie locale

Le choix de l'accessibilité



17 BLOC NOTE

Agenda, petites actualités

18 Le mot de l'opposition

Pour un échangeur autoroutier en Albret

20 INFOS PRATIQUES

Des organismes près de chez vous

21 Infos Mairie

Une Ville à votre service



Rosalbret
FLEURS



Valérie Fouyssac

Toutes Compositions Florales
34, cours Romas
47600 NÉRAC
tél. : 05 53 65 00 04

ouvert le lundi

OPTIQUE
BUFAUMENE - MILLAT



6, rue Marcadieu
47600 Nérac
tél. 05 53 65 07 22

**VENTE D'ORDINATEURS,
COMPOSANTS, PÉRIPHÉRIQUES, ETC...**

INNOV'PC 47

05 47 36 40 04

Ouvert du : MARDI au VENDREDI : 9h30 à 12h et 14h30 à 19h
le SAMEDI : 9h à 12h et 14h à 17h30

24, allée du Centre • Nérac



CITROËN

Réparateur agréé
CITROËN
Vente VN VO
Carrosserie

Garage Daniel SOUBIRAN - Route de Condom, 47600 NERAC
Fax 05 53 65 24 32 - E-mail : daniel.soubiran@wanadoo.fr



Laurent SCHLIENGER

Presse - Papeterie - Tabac

67 Allée d'Albret - 47600 NÉRAC
Tél. 05 53 65 15 32

QI GONG
EN ALBRET



COURS BILINGUES
BILINGUAL CLASSES

ALLIANT RELAXATION
ET ASSOUPPLISSEMENT
PAR DES MOUVEMENTS DOUX
ET NATURELS, LE QI GONG EST
SOURCE DE BIEN-ÊTRE, ÉQUILIBRE,
TONUS ET CALME INTÉRIEUR.

THIS FLOWING ENERGISING CHINESE
DISCIPLINE KEEPS YOU FIT,
IMPROVES THE IMMUNE SYSTEM,
CONCENTRATION AND MEMORY.

FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE QI GONG
& DES ARTS ÉNERGÉTIQUES

05 53 97 28 24



HOURNÉ, CALIGNAC
(6KM DE NÉRAC, DIRECTION AGEN)

La Cheminée
Restaurant • Bruschetta



28, allée du Centre 47600 Nérac
05 53 65 18 88
fermé le mercredi

**BOULANGERIE
PATISSERIE**

Elisabeth et Thierry
MONTEIL

La passion de la qualité

13, Avenue Mondenard - 47600 Nérac
Tél : 05 53 97 55 43

LA SAUVAGINE
Le plus grand magasin spécialisé
de la région



**CHASSE
PÈCHE**

Armes • Munitions • Coutellerie • Vêtements
Articles pour chiens, palombières, pêche...
RÉPARATIONS et SAV

Route de Lavardac ZAC de Séguinot 47600 Nérac
Tél. / fax : 05 53 97 17 83



L'eau, une RICHESSE à PRÉSERVER

SI LA QUANTITÉ D'EAU EST NATURELLEMENT IMPORTANTE SUR NOTRE PLANÈTE, L'EAU DOUCE EN REPRÉSENTE MOINS DE 2,5% ET UNE TRÈS FAIBLE PARTIE SEULEMENT RESTE MOBILISABLE POUR ASSURER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA POPULATION. L'EAU EST UNE RESSOURCE QU'IL CONVIENT DE PROTÉGER ET DE GÉRER INTELLIGEMMENT.

Le principal enjeu est de satisfaire les besoins en eau et la protection des ressources. Comme partout, le Sud-Ouest de la France subit des aléas climatiques créant des incidents ponctuels. Les rivières et les réservoirs d'eau sont régulièrement bas et des sécheresses surviennent de manière récurrente, entraînant des restrictions d'utilisation de l'eau par la prise d'arrêtés préfectoraux. Des épisodes soudains et violents apportent une pluie orageuse plus dévastatrice que salvatrice comme le 3 juin 2003 à Nérac.

Depuis plusieurs années, la Commune de Nérac a pris la mesure de la problématique. Et pour cause : son alimentation en eau, et son économie agricole et touristique sont dépendantes des fluctuations climatiques :

- La source de Guillery assure l'alimentation en eau potable de 2/3 de la population néracaise. Une baisse du débit observée depuis plusieurs années est surveillée attentivement. Le reste de la population est alimenté par l'eau de la Baïse (station de Nazareth).
- Des productions agricoles spécifiques utilisent une irrigation soutenue, dépendante en partie du débit de la

Baïse alimentée par les réservoirs pyrénéens (système Neste).

- L'activité touristique fluviale nécessite un niveau d'étiage suffisant dans la Baïse pour conserver la navigabilité de la rivière.

- L'amélioration de la qualité de nos rivières Baïse, Osse et Gélise nécessite un effort dans le traitement des eaux usées.

Il convient de rechercher un juste équilibre entre les différents usagers et leurs besoins face aux ressources disponibles. Pour cela, les usagers doivent percevoir la technicité à déployer pour obtenir cette eau de qualité. Ils considèrent celle-ci comme une commodité et n'ont guère idée des contraintes induites pour la produire, pour l'acheminer et la dépolluer. Ils ignorent souvent ce qu'est l'assainissement qu'ils peuvent confondre avec le traitement de l'eau potable.

C'est pourquoi, la Commune de Nérac a souhaité apporter des précisions sur le trajet de l'eau utilisée, de la source jusqu'à son rejet dans le milieu naturel et sur les investissements réguliers ou particuliers à mener.

Les réseaux néracais en quelques chiffres

Eau : gestion en régie municipale, une source, distribution gravitaire, 51 km de canalisations d'eau potable, une station de filtration et de traitement à Séguinot, 3 réservoirs de 2 000 m³, une dizaine de pompes de reprise, 2 700 compteurs, environ 5 500 usagers à desservir, 260 000 m³ facturés, 115 m³/hab/an.

Assainissement : 35 km de canalisations, 7 pompes de relevage, 1 station d'épuration (fermage Veolia), 3 systèmes d'assainissement collectif autonome, 250 000 m³ traités, 600 t de boues exportées.



EAU DE GUILLERY
1910

PROTÉGER LES RESSOURCES en eau ...

Quand l'eau REJAILLIT à la SOURCE de GUILLERY



Travaux de captage

Malgré des déficits pluviométriques importants, le suivi de la nappe montre une stabilité de son niveau. Cependant, le débit de la source baissait régulièrement. Le phénomène s'explique par des déplacements des veines d'eau qui échappaient au captage actuel. Des interventions ont été réalisées cet été pour :

- Réaliser une ceinture de collecte
- Imperméabiliser le terrain situé au-dessus du captage
- Renforcer et mettre aux normes les installations électriques
- Acquérir et clôturer le périmètre immédiat protégeant les galeries souterraines

Un investissement de près de 140 000 €, qui porte ses fruits. Début juin, les travaux d'amélioration du captage ont permis de retrouver un débit de 26 l/s. Un soulagement pour l'avenir.

L'origine de l'eau de consommation peut provenir de diverses ressources, de RIVIÈRES ou de SOURCES. Les HABITANTS de NÉRAC BÉNÉFICIENT de DEUX RESSOURCES DIFFÉRENTES : la SOURCE de GUILLERY gérée par la VILLE et la BAÏSE. Chaque DISPOSITIF dispose de ses CARACTÉRISTIQUES et d'INVESTISSEMENTS PARTICULIERS POUR FOURNIR une eau de QUALITÉ en QUANTITÉ SUFFISANTE.

• La source de Guillery

En 1910, la Commune de Nérac a obtenu un droit d'eau de 30 l/s pour permettre l'alimentation en eau de sa population. Bien qu'utilisée depuis longtemps, la source n'était pas reconnue par l'Etat. Pour remédier à cette situation, la Commune devait se rendre propriétaire de la source appartenant à la famille d'Armancourt, et du périmètre de protection immédiate. Une enquête publique a eu lieu en 2006. Des arrêtés préfectoraux ont été pris en avril 2007 établissant les périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée, et autorisant l'alimentation en eau potable. Les périmètres réglementent les usages possibles à l'intérieur de ces secteurs pour éviter des impacts sur la nappe et la source. La Commune devient ainsi la digne héritière de la source, veillant à garantir sa pérennité. Des travaux sont entrepris avec succès pour améliorer son rendement et sa qualité (voir ci-contre).

• L'unité de filtration de Nazareth

La réglementation oblige à posséder une source de secours pour assurer l'alimentation en eau potable. Les événements climatiques ont montré ces dernières années l'importance de sécuriser cette dépendance quasi-exclusive à la source de Guillery. Même si le réseau

municipal est déjà connecté au réseau du Syndicat des eaux du Sud d'Agen, il était indispensable de moderniser et d'augmenter la capacité de production en eau potable.

La Commune de Nérac a proposé de participer à hauteur de 25% de l'investissement du Syndicat des eaux soit 1,1 M€ HT pour l'amélioration de l'unité de filtration de Nazareth par pompage en Baïse et la création de la canalisation Nazareth-Marfaud-Nérac. La Ville de Nérac alimentera Barbaste en cas de nécessité, en contrepartie d'une prise en charge d'environ 5% du coût total du projet.

La Commune disposera ainsi d'une sécurité complète en matière d'approvisionnement en cas de défaillance de la source de Guillery. La convention signée fin 2006 prévoit qu'en cas de besoin, la Commune disposera de 2 000 m³/j ou de 600 000 m³/an.

Les travaux seront achevés début 2008.



Construction de l'unité de filtration



Schéma du réseau d'alimentation en eau potable

... ET OPTIMISER sa DISTRIBUTION

La prise de conscience de la fragilité et de la vulnérabilité de la source tant au niveau quantitatif que qualitatif amène à une gestion optimisée de l'eau de la production à la consommation. Des études et des investissements sont menés depuis plusieurs années pour répondre aux besoins et aux exigences de la réglementation. Le programme 2007-2009 reste chargé. Les travaux portent essentiellement sur le réseau de distribution.

• Traitement de l'eau (z.i. Séguinot)

L'installation a pour rôle l'amélioration de la qualité de l'eau « brute ». Le dispositif comporte des filtres à sable pour éliminer les particules en suspension, un système de déferrisation et de chloration. Il est prévu avant 2010, le changement du système de filtration, l'automatisation des traitements et l'ajout d'une solution pour abaisser sa dureté. Un bâtiment devra être construit pour protéger le site (coût : 350 000 € HT).

• Entretien des réservoirs d'eau (route de Mézin)

La Commune possède trois réservoirs, permettant d'assurer la fourniture d'eau pendant 2 jours maximum. L'optimisation de la qualité et de la quantité d'eau acheminée passe par un entretien régulier de ces édifices de stockage pour assurer leur étanchéité et leur nettoyage. En 2006, le premier réservoir a été remanié. Le programme se poursuit avec les réservoirs R2 et R3 pour un coût de 300 000 € HT.

• Entretien du réseau de distribution

La recherche des fuites et le changement de canalisations vieillissantes participent à la réduction des pertes d'eau

à l'amélioration du rendement du réseau. Là où de grands centres urbains se félicitent d'avoir 15 à 20 % de pertes, le réseau néracais affiche un taux de fuite de moins de 10 %. L'amélioration progressive du réseau se traduit par une économie de 15 % de la production de la source.

Gérer 50 km de réseaux en régie municipale n'est pas aisé. Mais les résultats sont probants. La qualité du programme d'investissement et le professionnalisme des agents sont des facteurs essentiels dans l'optimisation de la distribution.

• Suppression des raccords en plomb

Le seuil admissible de plomb dans l'eau sera abaissé en 2013. Il est demandé aux gestionnaires de remplacer les raccords en plomb qui relient les usagers au réseau d'adduction. Ce principe de précaution permet de minimiser les risques de dissolution du plomb. La baisse de la dureté de l'eau facilitera la réduction des teneurs. Ce travail de suppression est réalisé à un rythme de 150 compteurs par an.

Même si la loi ne le prévoit pas, notre devoir est aussi de sensibiliser la population à la nécessité de procéder aux changements de leurs canalisations privées souvent anciennes et hétérogènes. Les études montrent que l'eau arrivant au compteur est très souvent meilleure que celle coulant aux robinets des usagers du fait de la vétusté de leurs installations. Il est dommage que les efforts publics pour produire de l'eau de qualité soient partiellement dégradés par le manque d'entretien des réseaux privés.

Filtres de Séguinot

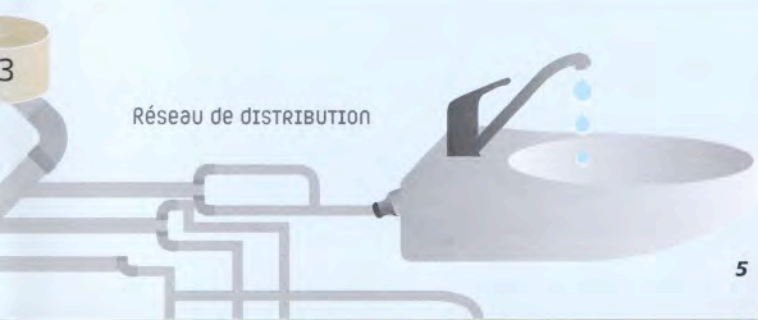
Travaux d'adduction d'eau

Une RÉGIE municipale à VOTRE SERVICE :

L'équipe municipale compte 6 agents pour assurer les travaux et l'administration. Après près de 34 ans de dévouements, M. Feletti responsable du service a goûté cet été à une retraite bien méritée. M. Vezzoli assurera la gestion de l'ensemble des réseaux.



De gauche à droite : M. Chapelier, Mme Couvreur, M. Duprat, M. Vezzoli, M. Feletti, M. Salgado - absent : M. Dubergé



Réseau de DISTRIBUTION

SUIVI PAR TÉLÉSURVEILLANCE
Mise en place d'une
CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Le respect de l'environnement passe d'abord par un assainissement efficace

L'eau consommée est restituée à l'environnement après utilisation. L'assainissement des eaux usées participe à la préservation de la nature et à la santé de tous. Ce processus de « nettoyage » des eaux entre dans le cycle de l'eau et garantit en partie la qualité des ressources futures.

L'enjeu de la reconquête de la qualité des rivières est omniprésent. La commune de Nérac sensible à la qualité des eaux de la Baïse et de la Gélise a entrepris des investissements dans ce sens.

• Création d'une nouvelle station d'épuration

Âgée de 20 ans, la station de Nérac atteint ses limites. Des technologies plus modernes permettent d'augmenter la performance du système épurateur. Pour faire face aux nouvelles normes et à l'urbanisation croissante, Nérac s'équipe d'une station d'épuration de 7 000 équivalents habitants, livrée pour l'été 2008. Elle sera implantée à côté de l'ancien équipement qui sera démolie dans la foulée.

Cet investissement obligatoire de 2,2 M€ permet de résoudre la saturation hydraulique, de baisser la matière organique et les rejets azotés et phosphorés, et enfin de faciliter la déshydratation des boues et la gestion des odeurs. (voir encart ci-contre)

• Programme d'assainissement des hameaux

Après Cauderou en 2004, Puy Fort Eguille en 2005-2006 (photo), c'est au tour de Serbat de bénéficier d'un dispositif épuratoire collectif en 2007. Service à la population et respect de l'environnement sont les raisons de ce programme d'investissement qui se poursuivra en 2008 par le hameau de Bréchan.

• Achèvement du réseau séparatif

L'installation d'un réseau séparatif permet de séparer les eaux d'origine pluviale des eaux domestiques. L'eau pluviale est directement rejetée dans le milieu naturel et seules les eaux usées sont acheminées vers la station d'épuration. Cela permet de minimiser les apports d'eau à la station, d'améliorer son fonctionnement et de réduire le coût de traitement. Engagé depuis 20 ans, ce programme de réseaux séparatifs sera achevé dans les 5 ans.

Une station conçue pour 30 ans

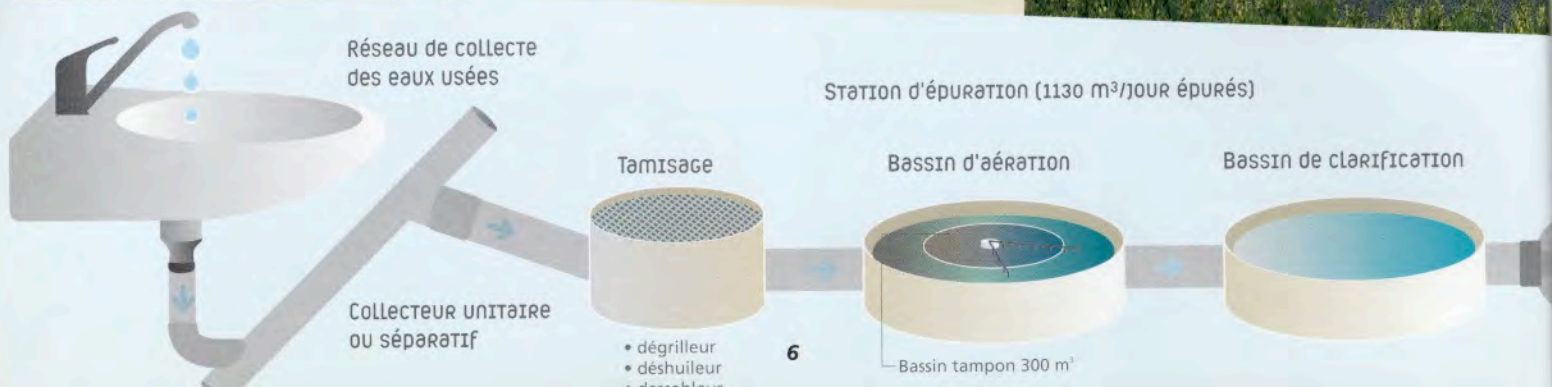
La Municipalité a opté pour un système classique d'épuration en continu, déjà présent dans l'actuelle station. Après tamisage complet optimisant le fonctionnement du process, un bassin tampon stockera des arrivées massives d'eaux pluviales en cas d'orage pour éviter un re-largage direct en Baïse. La capacité de traitement sera de 50 à 110 m³/h.

Une fosse à matières de vidange est prévue pour faire face à l'augmentation des pompages des fosses septiques individuelles.

La priorité a été donnée à la gestion des risques olfactifs et auditifs : bâtiment insonorisé et confiné, traitement de l'air rejeté...

Un volet paysager est prévu dans ce projet pour l'inscription de ce nouvel ouvrage dans le site.

Schéma du réseau d'assainissement



L'eau, une ressource de valeur

POUR ASSURER l'alimentation en eau potable et la préservation du milieu naturel dans lequel nous puisons la ressource et rejetons nos eaux usées, les collectivités font des efforts d'équipements importants car la réglementation en demande tous les jours davantage. L'eau est un élément de valeur. Des gestes simples permettent d'en faire l'économie.

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne observe depuis 2001, une nouvelle tendance à la hausse du prix de l'eau. Cela s'explique par un accroissement des investissements communaux notamment en matière d'assainissement collectif mais aussi par la forte augmentation des coûts de la construction et de l'énergie. Les efforts de travaux tant sur la production et la distribution de l'eau que sur la collecte et l'assainissement sont aussi présents à Nérac. Entre 1998 et 2005, l'évolution du prix de l'eau a augmenté de 25 % en moyenne contre seulement 11 % pour Nérac.

En 2005, le prix moyen de l'eau pour le bassin Adour-Garonne s'élevait à 3,04 €/m³ TTC, permettant le financement des parts eau, assainissement et redevances Agence de l'Eau.

La Commune de Nérac fait partie des 10 % des villes lot-et-garonnaises les moins chères pour le prix de l'eau potable. En 2005, le prix s'élevait jusqu'à 4,4 €/m³ dans le département, alors que le prix de la régie néracaise n'excédait pas 2,55 €/m³, soit 20 % de moins que les villes de même population.

Même si l'usager néracais est un consommateur raisonnable d'eau avec moins de 42 m³ par an, des petits gestes quotidiens peuvent être faits pour réduire les utilisations. Les dernières sécheresses ont montré que nos concitoyens de l'Albret pouvaient modifier leurs comportements avec une baisse constatée de près de 10 % de leur consommation.

La Commune de Nérac recherche également à optimiser sa consommation. Par exemple, l'arrosage des espaces verts se fait de plus en plus par un système intégré de goutte à goutte et une fréquence adaptée aux besoins des plantes. Le fonctionnement de nuit permet de réduire l'évaporation. Le nouveau projet de Plaisance pousse l'économie d'eau à son maximum par un recyclage à 94 % des plans d'eau et un arrosage des espaces verts par de l'eau brute.

La gestion durable de l'eau est la priorité de ce siècle. Les activités humaines peuvent contribuer à dégrader ou à améliorer la potabilité de l'eau. Les investissements collectifs et l'application de bonnes pratiques individuelles expriment une volonté commune de préserver les ressources. En agissant ensemble dans ces différents domaines, il est possible de garantir la fourniture d'une eau de qualité aux générations suivantes.



COMPOSITION DU PRIX de l'eau en 2005

- > 39,7% pour la production et la distribution d'eau potable
- > 42,1% pour la collecte et la dépollution des eaux usées
- > 13% pour les taxes et redevances Agence de l'Eau
- > 5,2% pour la TVA

Source - Agence de l'eau Adour-Garonne

QUELQUES TARIFS de référence pour l'eau

Chiffres 2005	prix de l'eau €/m ³ TTC	consommation d'eau/habitant
Nérac	2,55	115l/j
LOT-ET-GARONNE	3,70	-
ADOUR-GARONNE	3,04	178l/j*
NATIONAL	3,15	165l/j*

Sources - Agence de l'Eau Adour-Garonne (Nov.2005), FEEN (publiffm. 2004)

EXTRACTION ET DÉSHYDRATATION DES BOUES



Eau clarifiée

EXPORTATION POUR VALORISATION AGRONOMIQUE DES BOUES



Rejet en Baïse



SUIVI PAR TÉLÉSURVEILLANCE
Mise en place d'une
CARTOGRAPHIE NUMÉRIQUE

Une attractivité favorable au développement immobilier

Une commune attractive se mesure en premier par le dynamisme de son urbanisme. Nérac observe depuis 2006 un intérêt grandissant des investisseurs pour son territoire parallèlement au développement du tourisme initié par une politique publique volontariste dans ce domaine.

Cet engouement se traduit par l'implantation de 5 programmes immobiliers privés dont deux en partenariat avec la municipalité.

Au total, il se crée pas moins de 272 logements et 55 terrains viabilisés (en comptant le lotissement public « La Ténarèze II » déjà livré en début d'année).

La diversité des projets et de leurs cibles met en évidence l'attente exprimée par une population locale, régionale et nationale, active ou retraitée. La rapidité de la vente des logements confirme l'intérêt pour la localité et son environnement. De nouveaux permis de construire sont

presentis dans les mois à venir pour des résidences de services par exemple.

Si aujourd'hui Nérac a besoin de ces programmes pour se développer, la municipalité réfléchit demain à la gestion raisonnée de ces investissements immobiliers par rapport au maintien d'un équilibre offre/demande satisfaisant et à leur intégration dans le paysage architectural et environnemental local.

Le Plan Local d'Urbanisme et le secteur sauvegardé en cours d'élaboration seront fin 2008 des outils opérationnels indispensables.

Résidence "Pierre de COUBERTIN" (HORS PLAN)

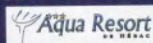
SCI PIERRE de COUBERTIN (TOULOUSE)

- 9 logements T4
- 0,3 ha • 6 à 10, Bd Pierre de Coubertin
- Livraison fin 2007
- Occupation permanente

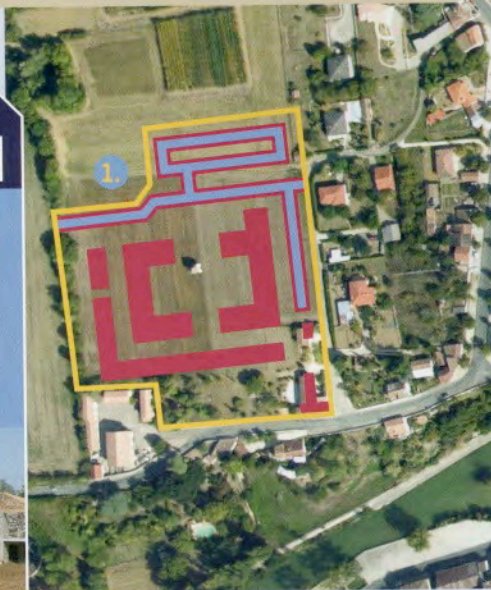


1. Résidence de TOURISME 3 ÉTOILES "Aqua RESORT"

Quiétude (La Rochelle)



- 95 logements du T2 au T4, soit 450 lits touristiques (vente achevée)
- 2,7 ha • Rue Béro Bisto (Plaisance)
- Livraison fin 2007
- Fonctionnement saisonnier d'avril à octobre



2. Résidence "Le Parc Royal"

SEUERINI PIERRES ET LOISIRS (MÉRIGNAC)

- 30 logements du T2 au T4
- 0,25 ha • Rue de Lattre de Tassigny
- Livraison fin 2007
- Occupation permanente



3. Résidence "en ALBRET"

Domaines et Résidences (Mérignac)

- 96 logements du T2 au T4
- 2 ha • Route d'Agen (Montplaisir)
- Livraison avril 2008
- Occupation permanente



4. LOTISSEMENT "Les BRUYÈRES"

LOGIS 47 (Agen), Ville de Nérac

- 25 logements sociaux en système locatif T3 au T4 + 36 terrains viabilisés
- 4,72 ha • Route de Francescas (Las Branes)
- Livraison mars 2008
- Occupation permanente



5. LOTISSEMENT "La Ténarèze II"

Ville de Nérac

- 19 terrains viabilisés
- 2 ha • Rue des Ortolans
- Livraison janvier 2007
- Occupation permanente



L'ALBRET : Le Pays de L'Enfant ROI

TERRITOIRE MARQUÉ PAR L'EMPREINTE DU FUTUR ROI HENRI IV, L'ALBRET DÉVOILE UN PATRIMOINE REMARQUABLE À UN TOURISME EN PLEIN ESSOR. IL N'EN FALLAIT PAS MOINS POUR METTRE EN CONVERGENCE CES ATOUTS AU SEIN D'UNE OPÉRATION PILOTE DE PÔLE D'EXCELLENCE RURALE (PER), RÉUNISSANT DES ACTIONS CONCRÈTES EN DIRECTION DU JEUNE PUBLIC.

Des nouveaux équipements pour Nérac

Dans le cadre du PER, la commune s'investit dans deux projets structurants en lien avec la découverte de son patrimoine :

- Création d'un circuit de promenade de 3 km intitulé « des Croisades à l'Escadron Volant » empruntant en rive droite le Parc de la Garenne jusqu'à Nazareth, et en rive gauche, le chemin de halage, les bords du Roy où serait évoqué un jardin

Renaissance rassemblant des essences aromatiques utilisées autrefois. Pour permettre la mise en œuvre du circuit, il est nécessaire de créer une passerelle cyclo-piétonne sur la Baise. L'emplacement dans le parc et son coût sont actuellement en cours d'études pour connaître sa faisabilité.

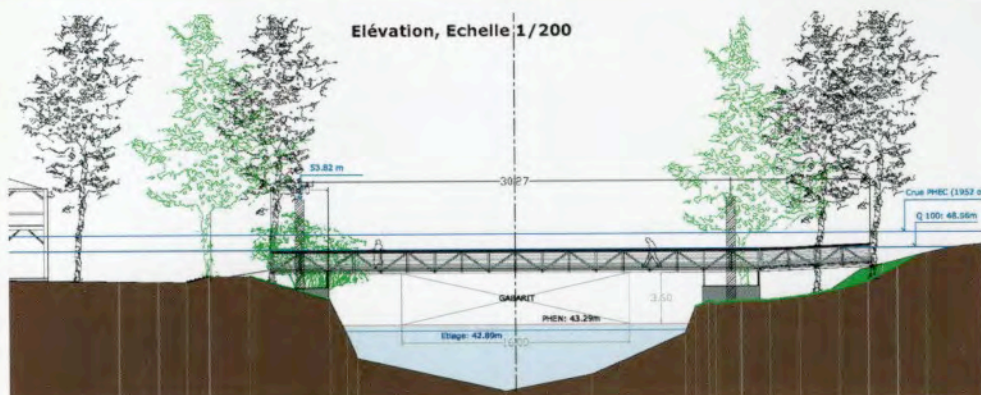
- Aménagement de l'ancien Cinéma Sully, jouxtant le Château Henri IV pour héberger un accueil qualitatif du site classé, des salles d'animations et d'expositions temporaires. Une étude de définition est lancée pour déterminer la politique de développement du Château et la programmation de l'opération.

Le Pays d'Albret est le fief de la famille du même nom. Jeanne d'Albret et Antoine de Bourbon donnèrent naissance à Henri, futur Henri IV, qui passa une grande partie de son enfance à Nérac. C'est le Pays de l'Enfant Roi, point de départ de l'idée de faire de ce territoire un pôle d'excellence rurale en matière touristique. Profitant de la richesse de son patrimoine et de son environnement, l'Albret propose de se mettre en scène en accompagnant le jeune public dans la découverte des sites majeurs et des activités de son territoire.

Le Concept du Pôle d'Excellence Rurale

Le concept du PER vise à doter les territoires ruraux d'une politique forte à l'image des pôles de compétitivité en les aidant financièrement sur des opérations ciblées.

Candidat à ce programme national, le Pays d'Albret a choisi une thématique en cohérence avec les axes stratégiques de sa charte et de son contrat de Pays : « la promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques ». En 2004, des études avaient mis l'accent sur la forte potentialité de



Esquisse d'une passerelle sur la Baise



développement du territoire en s'appuyant sur les pôles touristique forts de l'Albret. A cette occasion, il avait été évoqué l'idée de valorisation en direction du jeune public.

Reprenant cette orientation, le PER du Pays d'Albret a été labellisé par décret le 27 février 2007 sur le concept suivant :

"de la jeunesse d'Henri IV au patrimoine d'aujourd'hui en Albret : Le pays de l'enfant roi."

Pour développer cette approche, il s'agit d'offrir une déclinaison d'activités destinées aux enfants sous forme de médiation ludique pour les familiariser avec le patrimoine.

Des initiatives existent déjà dans certains lieux comme à Mézin ou à Nérac mais l'enjeu est de les étendre à tout le pays. Bénéficiant à la fois à la population locale et au tourisme, le PER du Pays d'Albret s'articule autour de trois axes opérationnels :

- Le confortement des pôles structurants : les sites emblématiques constituent l'ossature de la mise en tourisme. Ces héritages doivent être confortés par des actions qualitatives de renforcement de leur scénographie, de leur accueil ou de leur conservation. Cet axe concerne par exemples, la Bastide des Arts du Feu de Vianne, le

Château Henri IV, l'aménagement du Moulin des Tours...

- La mise en réseau d'une offre diffuse : il s'agit d'élaborer une offre complémentaire pour enrichir l'offre touristique. Cela consiste notamment dans l'organisation de sentiers de découverte et d'interprétation, dans la création d'animations ludiques (développement de l'activité canoës, parcours accro-branches à Cauderouge ouvert en juillet dernier), ou encore dans la promotion des saveurs et des produits locaux.

- L'organisation des acteurs pour une politique globale : il s'agit de proposer une politique concertée par l'intermédiaire du Syndicat Mixte et le renforcement des offices de tourisme.

Ce programme ambitieux de près de 2 M € HT pour l'Albret, retient l'attention des partenaires financiers sensibles à la création d'emplois directs. Les projets pourront être subventionnés jusqu'à 80 % à condition d'une réalisation dans les 6 mois à 2 ans.

Il revient à chaque collectivité concernée d'agir en qualité de maître d'ouvrage pour mener les actions à leurs termes. D'ores et déjà, la ville de Nérac a lancé les études pour évaluer la faisabilité dans les temps impartis des projets dont elle a la charge. (voir encart précédent)

Une maison des SERVICES POUR L'ALBRET

De nombreux services existent déjà sur le territoire. Mais situés souvent dans des lieux différents, ils compliquent les démarches administratives de la population. Conscient de cette difficulté, le Président du Syndicat Mixte du Pays d'Albret a soutenu une démarche de centralisation des services au sein d'une même structure : « la maison des Services ». Cette réunion de services permet de mutualiser le

fonctionnement et de maintenir ou d'implanter des antennes administratives supplémentaires sur l'Albret.

La Maison des Services rassemblera d'une part, dans le Centre Haussmann, les services liés au social et à l'emploi, les chambres consulaires ou encore le Tribunal, et d'autre part, à 50 m au 22 allées du Centre, les domaines de l'environnement, de l'énergie ou de l'urbanisme.

Avec près de 65 % de subventions, l'opération est menée par la ville de Nérac pour la partie investissement en qualité de propriétaire. Les travaux prévoient un aménagement des lieux, une mise aux normes et en accessibilité par l'installation d'un ascenseur. L'ouverture est prévue pour fin 2008.



L'Espace d'ALBRET



La saison CULTURELLE 2007-2008

PARCE QU'IL EXISTE SUR LE TERRITOIRE UNE VOLONTÉ MARQUÉE DE DÉVELOPPER TOUS LES CHAMPS ARTISTIQUES, CES DERNIERS SE MÉLANGENT DANS CE NOUVEAU PROGRAMME CULTUREL. CHACUN DE CES RENDEZ-VOUS A ÉTÉ CHOISI AVEC PRÉCISION EN ESPÉRANT VIVEMENT QU'ILS RÉPONDRONT TOUS À VOS ATTENTES DE SPECTATEURS. TRÈS BONNE SAISON CULTURELLE À TOUS !

Le public de l'Espace d'Albret a décidé de très bonnes habitudes : la rentrée arrivant, chacun s'interroge sur le contenu de la nouvelle saison culturelle. En voici une synthèse alléchante...

> Chanson

Trois concerts de très haute qualité vous sont proposés. Jacques Higelin le 15 janvier, le Groupe Bordelune le 11 avril et Daguerre, le 9 mai.

> Théâtre

Quatre rendez-vous ponctueront, en textes et jeux de scènes, la saison culturelle :

- La compagnie *Christian Vieussens* le mardi 9 octobre avec « Chandelle », la

compagnie *La Nuit Venue* avec « Juste la fin du monde » le 13 novembre, la compagnie *Théâtre'Action* jouera « Le cœur d'un boxeur » le 12 février et, le 25 mars, la compagnie *Lux in Tenebris* avec « Vernissage ».

> HUMOUR

Le stand-up sera à l'honneur cette année avec les merveilleux compagnons de Jamel Debbouze. Le 19 octobre, la Troupe du Jamel Comédie Club nous promet 2 heures de rire.

> MUSIQUE CLASSIQUE

Ce sont plus de soixante musiciens de l'Orchestre National Bordeaux en Aquitaine dirigés par Kwamé Ryan, directeur de l'Orchestre, que nous accueillerons le 26 octobre.

> Contes

Trois rendez-vous pour se faire porter dans le monde de l'imaginaire juste en écoutant la parole du conteur : le 10 novembre, avec « La danse des mythes » de Rémy Boiron (*compagnie Humaine*), le 5 décembre, avec Armelle Raillon pour des « Contes de Noël et de Neige » et le 1^{er} avril avec « La mythamorphose » de Rémy Boiron.

> Danse

Emotion, beauté et grâce seront au rendez-vous les 11 et 12 décembre avec « Les Oubliés » de la compagnie *Androphylle*. Le 5 février, la compagnie *Hors Série* nous présente sa der-

Les FORMULES d'abonnements changent cette année !

Afin de vous proposer une plus grande liberté dans la composition de votre abonnement, celui-ci s'agence désormais à la carte. C'est très simple : il vous suffit de choisir 4 spectacles minimum parmi tous les rendez-vous de la saison culturelle. Vous bénéficiez ainsi de 30 % de réduction sur le plein tarif !



nière pièce « On n'oublie pas », en inscrivant le hip hop dans une véritable démarche de réflexion.

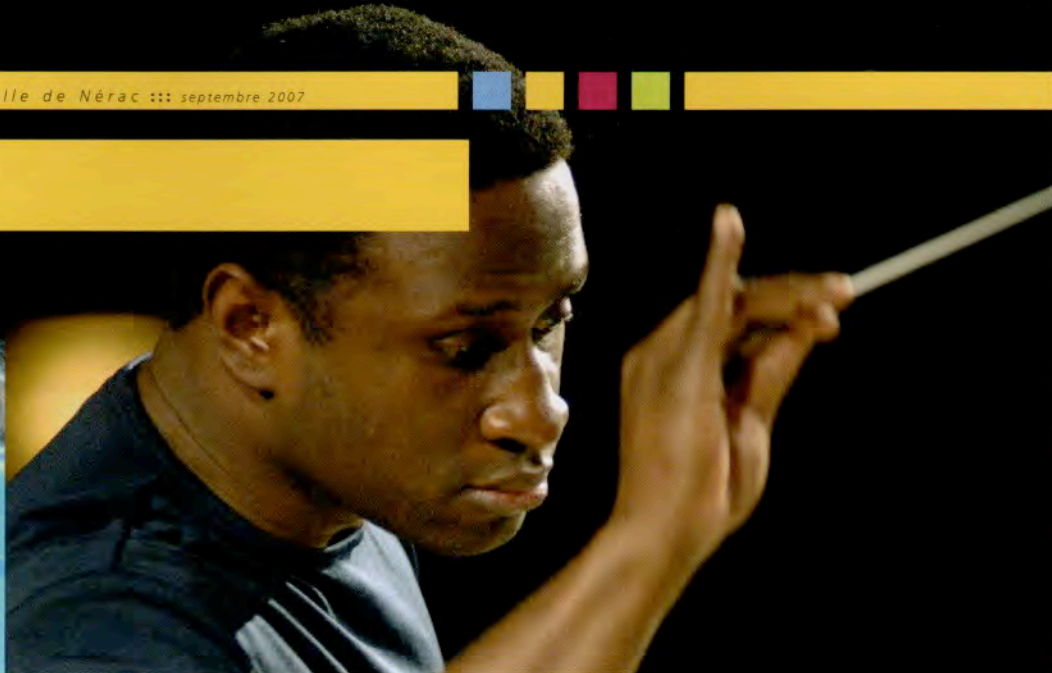
> CIRQUE

Andrien Mondot propose « Convergence 1.0 » le 26 janvier.

> Spectacles JEUNE PUBLIC

Ces rendez-vous s'adressent aux familles puisque les spectacles pour les plus jeunes sont de telle qualité qu'ils intéressent aussi les plus grands. La compagnie italienne *Teatro All'Improvisato* nous propose « Les saisons de Pallina » le 20 novembre. Le 22 janvier, la compagnie *Carré Blanc* jouera « Chiffonnade ». Enfin, nous accueillerons le *Théâtre Mu* le 18 mars avec « Trilogie Jalousie », une adaptation d'« Othello » de Shakespeare en théâtre d'objets : tout simplement savoureux.

fait le plein



La Médiathèque, un Lieu de LOISIRS à DÉCOUVRIR

LIRE la presse et écouter de la MUSIQUE, emprunter des LIVRES, des CD et des DVD, se former à L'INFORMATIQUE et se connecter à INTERNET en un seul LIEU...? A La Médiathèque !

Un Lieu OUVERT à TOUS

La Médiathèque est d'abord un lieu public au service de tous. Il n'est pas nécessaire d'y être abonné pour y entrer. Venez vous asseoir un moment consulter des livres, lire la presse du matin et profiter des 63 abonnements à des magazines. L'équipe vous accueille du mardi au samedi.

Depuis quelques années, le rayon documentaire adulte s'est diversifié (cuisine, jardinage, bricolage). La section jeunesse a renforcé son offre pour les plus petits et les adolescents

et chaque année de nouveaux romans sont déposés sur les étagères. Des BD, CD et DVD viennent compléter ces collections qui permettent à chacun de s'informer et de se divertir.

Un Lieu connecté

De son côté, l'Espace Multimédia met à votre disposition 6 postes informatiques pour vos travaux personnels et pour accéder à Internet. Des formations gratuites sont proposées toute l'année pour offrir à chacun la possibilité d'utiliser un ordinateur quelque soit son niveau.

L'Espace Multimédia est également un lieu d'échanges et de renseignements sur l'actualité de l'informatique et du multimédia.

La brochure, jointe à ce Bulletin Municipal, vous présente toutes les facettes de la Médiathèque. L'une des propositions retiendra sûrement votre attention !

...alors c'est décidé, demain, je vais faire un tour à la Médiathèque!

Romans : Le top 6 des Lecteurs

- *L'élégance du hérisson*, Muriel Barbery, Gallimard
- *Autopsie d'un complexe*, Ahmed Dich, Le Rocher
- *La Baine*, Eric Holder, Le Seuil
- *La Sorcière de Portobello*, Paulo Coelho, Flammarion
- *Sœurs Chocolat*, Catherine Velle, Anne Carrière
- *Et quand viendra la fin du voyage*, Régine Deforges, Fayard

DISQUES : LES FAVORIS de La Médiathèque

- *Life in cartoon motion*, Mika, Universal
- *Colore ma vie*, Charles Aznavour, EMI
- *Not too late*, Norah Jones, EMI
- *Neon Bible*, Arcade Fire, Universal
- *Rio Baril*, Florent Marchet, Universal



Le choix d'une accessibilité POUR TOUS

L'accessibilité est une des conditions essentielles permettant à tous d'exercer les actes quotidiens. Les bâtiments et les espaces publics doivent donc répondre au mieux à l'accessibilité de tous, dans la limite des contraintes architecturales, topographiques ou fonctionnelles. La Municipalité intègre cette réflexion dans la conception des projets et anticipent ainsi les obligations de la loi handicap du 11 février 2005.

La thématique de l'accessibilité se traite à la fois au niveau des équipements existants mais aussi au niveau des nouveaux investissements. La loi prévoit la réalisation de ces travaux d'aménagements avant 2015. La Commune a décidé de lancer un programme de mise en accessibilité de la voirie en concertation étroite avec les associations de personnes âgées ou handicapées.

- Une première tranche de travaux a été réalisée en début d'année du Square d'ORPEA au Château Henri IV. La continuité piétonne est obtenue par la modification de 15 portions de trottoirs (Photo n°1).

- Une seconde tranche d'aménagements est prévue fin 2007-début 2008 concernant le secteur reliant les Allées d'Albret, l'av. Maurice Rontin et le Cours Romas. Ces travaux permettront de faciliter les déplacements des personnes à mobilité réduite vers les commerces de proximité ou vers les services publics comme la Mairie, la Poste ou l'Hôpital (Photo n°2).

Photo n°1 - secteur de Lattre de Tassigny



Photo n°2 - secteur Allées d'Albret



- travaux d'accessibilité déjà réalisés début 2007
- travaux d'accessibilité à réaliser 2007-2008
- ● continuité piétonne

Par ailleurs, les établissements recevant du public doivent également être accessibles aux personnes à mobilité réduite. Si certains lieux comme l'Espace d'Albret le sont déjà, il reste quelques bâtiments à améliorer. Le Centre Haussmann par exemple, fera l'objet d'une mise en accessibilité complète en 2008 en profitant des travaux d'installation de la Maison des Services et de l'Emploi. La Mairie a géré son accessibilité par une centralisation des guichets d'information en rez-de-chaussée. Quant à la Poste, la Municipalité accompagne sa mise aux normes par l'élargissement du trottoir longeant la future rampe d'accès (fin 2007).

La conception des nouveaux projets municipaux prend en compte dès le début les aménagements nécessaires pour rendre le site, le bâtiment et l'espace public accessibles.

- **Projet de Plaisance** : malgré un relief important, le site et l'équipement public sont mis en accessibilité généralisée : pente de moins de 4%, continuité piétonne par des ouvrages pontons adaptés, parc aquatique ouvert aux personnes à mobilité réduite.

- **Création de trottoirs** pour sécuriser et supprimer les ruptures de cheminement (boulevard Gaujac et rue Gaujac).

- **Aménagement de la rue Séderie** en voirie semi-piétonne sans dénivellation de trottoirs pour favoriser la découverte de ce quartier touristique.

Il est à noter un projet en lien avec la prévention des difficultés de déplacement. Un parcours de santé pour les personnes âgées est envisagé en 2008 dans une partie du Parc Lauberheimer, en connexion directe avec l'implantation d'une annexe de l'hôpital (délocalisation de la maison de retraite). Il serait proposé quelques ateliers de déambulation et de remise en forme pour entretenir une activité physique.

En poursuivant progressivement ce programme de travaux, la Ville de Nérac sera rapidement en avance sur les objectifs fixés par la loi en matière de mise en accessibilité des bâtiments publics et des voiries urbaines. L'important est de pouvoir faciliter la vie de chaque administré dans ses déplacements et ses actes quotidiens.



Site de Plaisance

La création d'une Commission communale d'accessibilité

Par délibération du 4 avril 2007, la Municipalité a créé officiellement une Commission communale d'accessibilité. Cette commission est composée des représentants de la Commune, d'associations de personnes à mobilité réduite ou de personnes handicapées. Ses missions consistent en l'établissement du diagnostic d'accessibilité du bâti existant, de la voirie et des espaces publics et en l'élaboration des propositions d'amélioration. Par contre, la commission d'accessibilité n'a pas pour rôle de juger la conformité à la réglementation des projets.

Un nouveau service de TRANSPORT COLLECTIF

Les résultats d'une enquête menée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) sur les difficultés de mobilité rencontrées par les seniors et les handicapés, ont montré le besoin d'assister ces personnes dans leurs déplacements hebdomadaires. En partenariat avec Gêront'Aquitaine, le CCAS a proposé la mise en place d'un service de mini-bus (8 places) le samedi matin pour permettre aux personnes âgées, isolées ou handicapées d'emprunter ce transport collectif pour se rendre au marché par exemple.

La gestion est assurée par le CCAS qui apporte à l'association un soutien financier pour les frais afférents au véhicule et au personnel. La participation des passagers est de 1€ par déplacement.

Une période d'essai a débuté le samedi 27 janvier 2007. En juillet, une dizaine de personnes utilisait de façon régulière ce service de proximité. Deux tournées sont effectuées : la première en centre ville pour 4 personnes et la deuxième *extra-muros* pour 5 personnes. Cette initiative rencontre des échos positifs en permettant de rompre l'isolement et surtout la solitude. La conductrice n'étant autre que la personne qui assure déjà le portage à domicile des repas, les relations de confiance préexistent et facilitent les échanges et la convivialité des sorties.

Le succès de l'opération amène à sa reconduction, voire éventuellement à son développement puisque des propositions de sorties sur d'autres thèmes sont à l'étude.



Horlogerie - Bijouterie

Ph. Descamps

31, cours Romas 47600 Nérac

Tél. : 05 53 65 20 60

Fax : 05 53 65 57 58

Salon Pepito

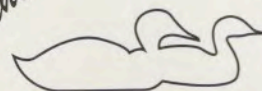
Nicole Saint-Marc



05 53 65 00 11

La Maison du Canard

Michel et Philippe Pères



UN FOIE GRAS DE TRADITION FAMILIALE - CONSERVES ARTISANALES

Magasin : 8 Rue Marcadieu - 47600 NERAC - Tél. - Fax : 05 53 97 20 99
Ferme : "Pères" 47600 NERAC - Tél. 05 53 65 18 44 - Fax : 05 53 65 73 48

L'UNI-VERT

Epicerie Biologique

Droguerie et Matériaux Ecologiques

Ouvert tous les jours : 9h30 / 12h30 - 14h30 / 18h30

Fermé le lundi matin et le samedi après-midi

ZA Larrouset - Route de Condom - 47600 Nérac

Tél. : 05 53 97 03 21 - Fax : 05 53 65 88 37



Europ Auto Import

NEUF et OCCASION toutes marques

Z.A. de Séguinot - 47600 Nérac

Tél. : 05 53 65 66 84 - Fax : 05 53 65 63 41

courriel : europauto.import@wanadoo.fr



**Lettres peintes et adhésives
Impression numérique**

ENSEIGNE

VEHICULE

BANDEROLE

VITROPHANIE

SIGNALETIQUE

FAÇADES

ZI Labarre - 47600 NERAC - 05 53 65 29 98

albret.publicite@wanadoo.fr

**RÉSERVER
UN ENCART
PUBLICITAIRE
AU
05 53 97 28 56**

MINI BOY

Corinne TORTELLI

Habille de 0 à 18 ans

Juniors - Teddy Smith - IKKS

Petit Boy - Berlingot

2, rue Lafayette 47600 Nérac

Tél./Fax 05 53 65 48 94



Ets J.SANSAN s.a.

MONTAGNAC/AUVIGNON :

05 53 65 25 73

FRANCESSAS :

05 53 65 47 40

NÉRAC :

05 53 97 14 21

MÉZIN

05 53 65 42 19



CONSTRUISONS ENSEMBLE

sansan@sansansa.fr

BLOC NOTE

SEPTEMBRE - FÉVRIER 2008



SPORT 2000 SUITE ET FIN DU PROGRAMME

Le programme Sport 2000 se sera concrétisé par la création d'infrastructures sportives performantes à destination d'utilisateurs nombreux et de tous âges. Deux équipements complémentaires étaient prévus : une salle d'entraînement pour les arts martiaux et une piste d'athlétisme. Des études approfondies et de longues concertations ont permis de bonifier les projets. Grâce à un contexte favorable, la piste d'athlétisme sera implantée près du Lycée agricole et achevée pour octobre 2007. Des vestiaires seront construits en 2008.

Parallèlement, la salle d'entraînement des arts martiaux sera située en jonction directe avec le nouveau gymnase Michel BERT, pour optimiser le fonctionnement. Cette réalisation développera un bâtiment de 507 m² pouvant accueillir deux associations simultanément. Le permis de construire est déposé. La fin de chantier est normalement prévue pour mai 2008.

Agenda de septembre à février 2008

- 8 septembre 2007** > Forum des Associations - Place du Foirail et complexe sportif André Duprat • **du 31 août au 28 octobre 2007** > Exposition de Peintures - Véronique Gentil - Galerie des Tanneries • **28-29 et 30 septembre 2007** > Foire d'Automne - Place du Foirail • **3 octobre 2007** > Réunion de quartiers - Salle du Conseil Municipal • **11 novembre 2007** > Commémoration de l'Armistice du 11 nov. 1918 - Monuments aux morts • **5 décembre 2007** > Hommage aux « Morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie - Monuments aux morts • **21 décembre 2007** > Récompenses aux sportifs méritants - Espace d'Albret • **En décembre** > Exposition "Art d'Offrir" - Galerie des Tanneries • **En janvier** > Vœux à la population - Espace d'Albret • **9 janvier 2008** > Réunion de quartiers - Salle du Conseil Municipal



CHANTIERS ET PERTURBATIONS DU TRAFIC

Travaux • Suite et fin des travaux de la RD 131, av. Jean Jaurès : fin octobre 2007 • Travaux de reprise des trottoirs, face à la Poste : octobre/novembre 2007 • Travaux d'amélioration du chemin des lavoirs (du Bd Gaujac au chemin de halage) : septembre/octobre 2007 • Réfection des trottoirs rue Gaujac, réfection complète de la rue Séderie : 15 octobre au 30 novembre 2007 - circulation inversée ou alternée • Création piste cyclo-piétonne impasse Béro-Bisto, Bd du 8 mai 1945, Bd Gaujac, Av de Lattre de Tassigny jusqu'à l'Octroi : fin novembre à janvier 2008 • Travaux du lotissement « Les Bruyères » : octobre à mars 2008 • Réfection des rues Dansos et Dauphine : fin 2007/début 2008

Adduction eau potable • Remplacement de canalisations et reprise des branchements, rue Sully : septembre 2007 • Travaux de connexion du réseau d'eau du Syndicat des eaux avec le réseau municipal, Château R1 - Le Couloumé : de septembre à décembre 2007 • Construction de la nouvelle station d'épuration : octobre 2007 à juin 2008

Autres réseaux • Intervention GDF, Bd du 8 mai 1945 : octobre 2007 • Fin des travaux d'effacement du réseau télécom, Hameau de Serbat : fin septembre 2007

Festivité • Noël en Or - Cours Romas/Rue du Château : du 15 au 31 décembre 2007



Travaux route de Francescas

Le mot de L'opposition

POUR UN ÉCHANGEUR AUTOROUTIER EN ALBRET

Le Conseil Général a choisi de réaliser un échangeur autoroutier à Tonneins pour un coût de 10 millions d'euros entièrement à la charge du département.

Pour l'Albret, rien. Pas même la mise à l'étude de la possibilité d'un échangeur dans l'Albret.

Qui peut croire que l'échangeur autoroutier de Tonneins est devenu une priorité pour notre département dans une zone où l'on retrouvera 3 échangeurs distants de 7 à 10 km, alors qu'un vide de 32 km existe entre Aiguillon et Agen, ce qui pénalise un bassin de vie de plus de 30 000 habitants ?

Qui peut comprendre que l'on favorise le développement d'un territoire par des aménagements touristiques importants, sans en assurer le désenclavement routier ?

Il y a quelques années, avant que le Président du Conseil Général ne fasse le choix de Tonneins, tous les élus locaux de l'actuelle majorité départementale, dont Gabriel CHAZALLON, étaient favorables à la réalisation d'un échangeur dans l'Albret. Ce dernier écrivait dans son journal de campagne de 2001 : « Je soutiens le projet d'une sortie autoroutière à Feugarolles. Elle ferait la richesse du canton et même de tout le val de Baïse ». Nous ne lui faisons pas dire !

Mais depuis que le Président du Conseil Général a décidé d'implanter un échangeur à Tonneins, on n'entend plus aucun élu de la majorité départementale évoquer ce sujet. C'est bien dommage pour l'Albret !

Les élus d'opposition au Conseil municipal

Elus d'opposition, nous avons un rôle de contrôle de la majorité municipale en place. Notre rôle est aussi de relayer les problèmes rencontrés par la population dès lors qu'elle s'adresse à nous. Disponibles pour remplir le rôle que vous attendez de nous, nous vous rappelons nos attributions respectives au sein du conseil municipal.

NICOLAS LACOMBE

05 53 65 36 28

nicolas.lacombe@laposte.net

- Commissions : Finances, économie ; Affaires générales, personnel, travaux ; Affaires sociales ; Affaires scolaires
- Comité technique paritaire
- Délégué à la Communauté de Communes du Val d'Albret

PATRICE DUFAY

05 53 65 20 12

- Commissions : Affaires générales, personnel, travaux ; Agriculture, environnement ; Culture, tourisme, patrimoine ; Vie associative, commerce, cérémonies
- Comité technique paritaire
- Délégué à la Communauté des Communes du Val d'Albret

Jean-Claude BAURY

05 53 65 25 55

- Commissions : Finances, économie ; Affaires sociales ; Sports ; Affaires scolaires

ANNIE HANROT

05 53 65 15 03

- Commissions : Affaires générales, personnel, travaux ; Agriculture, environnement ; Culture, tourisme, patrimoine ; sports

Jean-Claude CAZENAUE

05 53 65 81 77

- Commissions : Finances, économie ; Affaires sociales ; Sports ; Vie associative, commerce et cérémonies ; Affaires scolaires
- Délégué à la Communauté de Communes du Val d'Albret

Michel MALEZIEUX

05 53 65 05 65

- Commissions : Agriculture, environnement ; Culture, tourisme, patrimoine ; Vie associative, commerce et cérémonies ; Appel d'offre

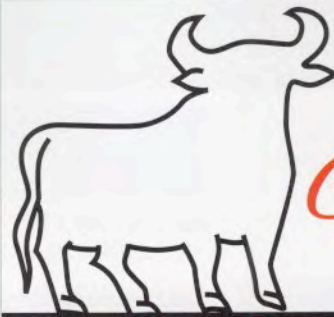


Ets JM DUGARCIN

- FIOUL
- BOIS-CHARBON
- APPAREILS DE CHAUFFAGE
- RAMONAGE
- BOISSONS

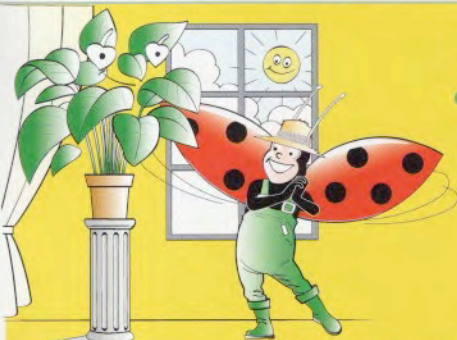


Tél. 05 53 65 01 35
Place du foirail 47600 NÉRAC



Boucherie
Chez David

3, rue Marcadieu - 47600 Nérac
Tél. 05 53 65 05 64



Jardinerie
Dulong

PLANTES-DÉCO
CADEAUX

ROUTE de BORDEAUX - 47600 NÉRAC
TÉL. 05 53 65 04 88 - FAX : 05 53 65 03 75

ENT. DE PEINTURE & DECORATION

B.RUFINO & FILS



NÉRAC DÉCORS

MAGASIN ET ENTREPRISE

PEINTURE, PAPIER PEINT, REVÊTEMENT DE SOL

ZI Labarre - 47600 NÉRAC - Tél. 05 53 65 08 30 - Fax 05 53 97 04 84

BigMat

MATÉRIAUX de CONSTRUCTION

NOUVEL ESPACE INTÉRIEUR
Carrelage • Sanitaire
Aménagement intérieur • Parquet



Découpe bois • Isolation • Menuiserie
Projets piscines et équipement

CHAPUIS MARSAN - NÉRAC

Tél. 05 53 65 05 47 - Fax 05 53 97 03 52
chapolis.marsan@wanadoo.fr

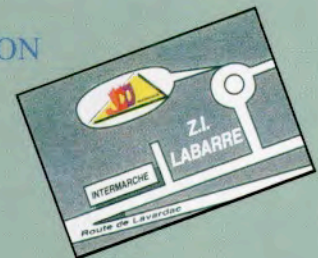


MATÉRIAUX
DE CONSTRUCTION

BOIS ET DÉRIVÉS - ISOLATION

Z.I. Labarre
Route de Lavardac
47600 NÉRAC

Tél. 05 53 65 53 05
Fax 05 53 97 09 44



LE VIRUS

Bar d'Ambiance
Salle de jeux

Café
Soirée
à thème

2007

TOUS LES WEEK-END LA FIESTA JUSQU'A 3H.

Place du foirail - 47600 NÉRAC - Tél. 05 53 65 02 37
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Infos pratiques

Des organismes près de chez vous

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

- le lundi 9h à 12h et 13h à 16h
- *Centre Haussmann*
- Permanence Salle Lapeyrusse*

Centre Information et coordination de l'Action Sociale (Retraite Complémentaire) CICAS/ARCO

- sur rendez-vous au 05 53 47 18 38
- *Centre Haussmann - Permanence Salle Lapeyrusse*

Caisse Régionale Assurance Maladie Aquitaine SS. (CRAM)

- sur rendez-vous au 05 53 66 45 57
- *Centre Haussmann - Permanence Salle Lapeyrusse*

Mission Locale Orientation de 16 à 25 ans

- le lundi de 9h à 12h Du mardi au jeudi 9h à 12h et 14h à 17h
- *Centre Haussmann - Salle F. Dubourg 05 53 65 65 31*

Point Relais Emploi

- du mardi au vendredi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30 Fermé : à 16h30 le vendredi
- *Centre Haussmann*

Centre médico-social (CMS)

- *78, Allées d'Albret 05 53 97 44 00*

Info droits

- *67, cours Victor Hugo 47000 Agen tél. / fax 05 53 47 52 51*
- au CMS le mardi après-midi sur rendez-vous

CAF Relais Emploi

- Pas de permanences au CMS en Visio-CAF le jeudi de 9h à 11h
- *Centre Haussmann*

Centre communal d'action sociale (CCAS)

- du mardi au samedi midi 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- *En Mairie 05 53 97 63 69*

Garde urgence Nérac (GUN)

- *05 53 65 12 12*

Impôts

- dernier jeudi du mois de 9h à 12h
- *Permanence Trésor Public*

Guichet SNCF de Nérac

À compter du 1^{er} septembre 2007, le guichet de la SNCF sera situé dans l'Office de tourisme à Nérac.

- du lundi au samedi 9h à 12h et 14h à 18h
- *Office de tourisme : 05 53 65 27 75*



LES CONSULTATIONS EXTERNES DU CENTRE HOSPITALIER DE NERAC

EVALUATION GERONTOLOGIQUE (Consultation mémoire)

- *Dr L. SALLELES et Dr. V. BERGUA neuro-psychologue* • Mercredi 14h à 17h sur rendez-vous (05 53 97 61 05)

OPHTALMOLOGIE

- *Dr M. DARIE* • Jeudi 9h à 11h ou 14h à 16h - Sur rendez-vous (05 56 97 61 05)

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

- *Dr BENQUET* • Mercredi ou jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous (05 53 97 61 05)

GYNECOLOGIE-OBSTETRIQUE

- *Mme Dr A. CRACAN* • Lundi 14h à 16h Sur rendez-vous (05 53 97 61 05 ou 05 53 97 61 33)

CONSULTATION RHUMATOLOGIE

- *Dr S. HARY* • - Mardi de 10h à 12h sur rendez-vous (05 53 97 61 05)

CONSULTATION DOULEUR

- *Dr NICOD* • - Mercredi (1 fois par mois) de 10 h à 12 h Hôpital St Esprit Agen Sur rendez-vous (05 53 69 70 58) ou (05 53 69 70 33)

Un centre de collecte des déchets à Nérac

Le canton de Nérac ne disposait pas encore de déchetterie à l'image de celle de Barbaste. Grâce aux efforts déployés par le Conseiller général et le Président du SMCTOM M. TAULET, ce sera chose faite fin 2007 avec l'ouverture d'un centre de collecte situé sur la RD 656, déviation poids lourds en direction d'Agen.

Equipée de 10 containers, cette déchetterie permettra à la population de se débarrasser gratuitement de nombreux déchets encombrants : cartons, déchets verts, gravats, métaux et détritux spéciaux. Un point d'apport spécial sera dédié aux déchets de soins médicaux à la personne pour une élimination spécifique. Les bornes classiques de tri sélectif seront également présentes.

Apporter ses déchets, c'est permettre leur recyclage et donc de leur donner une seconde vie en contribuant à la protection de l'environnement.



Une Ville

à VOTRE SERVICE

Des élus de proximité,
disponibles et
à VOTRE ÉCOUTE

PERMANENCES

- **M. Jean-Louis BRUNET** • Maire
Mercredi et Samedi 10h / 12h sur Rendez-vous
- **M. Gabriel CHAZALLON** • 1^{ER} ADJOINT
TRAVAUX, AFFAIRES GÉNÉRALES, PERSONNEL
Samedi de 9h à 12h sur Rendez-vous
Semaine sur Rendez-vous
- **M. Bernard DALIES** • ADJOINT AUX
FINANCES, ÉCONOMIE
Sur Rendez-vous
- **Mme Joëlle TEOULERE** • ADJOINT
AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT
Sur Rendez-vous
- **Mme Marie MERLE** • ADJOINT
TOURISME, PATRIMOINE
Sur Rendez-vous
- **Mme Irène CIEMNIEWSKI** • ADJOINT
AFFAIRES SOCIALES
Le Mercredi après-midi sur Rendez-vous
- **M. Jean-Pierre DUBEROS** • ADJOINT
COMMERCE, VIE ASSOCIATIVE, FÊTES
Le Mercredi de 13h30 à 14h, le Jeudi de 9h à
10h, le Samedi de 11h à 12h
- **M. Jean DUPOUY** • ADJOINT AUX
AFFAIRES SCOLAIRES
Sur Rendez-vous
- **M. Gilbert DARENGOSSE** • ADJOINT
JEUNESSE ET SPORT
Sur Rendez-vous

Des services à VOTRE DISPOSITION

Services administratifs :

Ouverture du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et
de 13h30 à 17h30 sauf le samedi de 8h30 à 12h

- STANDBY : 05 53 97 63 53
- CABINET DU MAIRE : 05 53 97 63 50
- ÉTAT CIVIL : 05 53 97 63 65
- SERVICE DE L'EAU : 05 53 97 63 53

Services techniques :

Ouverture en matinée du mardi au samedi de
8h30 à 12h

- ACCUEIL : 05 53 97 63 64

Services culturels :

- MÉDIATHÈQUE : 05 53 97 40 55
- ESPACE D'ALBRET : 05 53 97 40 50
- MUSÉE CHÂTEAU HENRI IV :
05 53 65 21 11
- GALERIE DES TANNERIES :
05 53 97 01 45

En raison des élections municipales et
cantonales prévues en mars 2008, le
prochain bulletin municipal ne paraîtra
que courant du second trimestre 2008.

Réunions de QUARTIERS

La Mairie invite ses administrés à
participer aux réunions publiques, lieu
d'échanges et de réflexion entre les
habitants et les conseillers municipaux,
sur la vie quotidienne de notre cité.

Réunions de quartiers : les premiers
mercredis de janvier, d'avril, de juillet
et d'octobre à 20h30, à l'Hôtel de Ville

Coordonnées

Mairie de Nérac • BP 113 - Place du
Général de Gaulle • 47600 NÉRAC
Tél. 05 53 97 63 53 • Fax : 05 53 97 04 85
Courriel : mairie.nerac@ville-nerac.fr
Site internet : www.nerac.fr



«L'Essentiel», le magazine de la Ville de Nérac • Directeur de
la publication : Docteur J-L BRUNET
Conception et rédaction : Frédéric Alno • Conception
graphique et mise en page : RÉSO mums/k2 - Agen • Régie
publicitaire : Vit copy - Nérac • Crédit photos : Christophe
Goussard, Bulle Communication, Albret photo, Ville de Nérac,
F. Desmesure, L. Carême, V. Mikaca-Lovren, M. Chenais, Solair
Photo, V. Gentil, groupement des commerçants et artisans •
Imprimerie Graphic Sud - Boé • Imprimé en France, dépôt
légal 3^{ème} trimestre 2007 • Tirage : 5000 exemplaires •
Distribution : Adrexo, Mairie de Nérac.



PROGRAMME

>>> **Samedi 15 décembre**
1^{ER} TIRAGE - ANIMATION DE NOTRE CITÉ

>>> **Samedi 15 et Dimanche 16 déc.**
MARCHÉ DE NOËL - PLACE DE L'HORLOGE

>>> **Dimanche 16 et 23 déc.**
VENUE DU PÈRE NOËL

>>> **Lundi 31 décembre**
TIRAGE DU GROS LOT

DU 15 AU 31 DÉCEMBRE
TIRAGE DE NOMBREUX LOTS



Depuis 21 ans, le groupement des commerçants et artisans de Nérac s'efforce de rendre sa ville plus attractive pour cette période de Noël.

Une pluie de cadeaux toute la quinzaine pour les petits comme pour les grands (Père Noël, bons d'achats, électroménagers, une voiture...) récompense notre clientèle pour sa fidélité.

Une animation réussie, attendue chaque année avec enthousiasme.

NOËL en OR à NÉRAC

DU 15 AU 31
DÉCEMBRE 2007

